

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Mercredi 8 Juillet 2020

L'An deux mille vingt et le huit juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Jeanine Parent, Mr Pascal Pion, Adjoint, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Claude Rimette, Mr Raphaël Berthillier, Mme Delphine Champion, Mr Emeric Landre, Mr Franck Dussud, Mr Nicolas Perche ; Mr Laurent Martin, Mme Nathalie Buffy,
ExcuséS : Mme Marie Claude PAGNEUX, Mr Freddy BEREZYIAT ayant donné pouvoirs à Mr Laurent Martin

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU MERCREDI 8 JUILLET 2020

Mme Françoise DELAY a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 10 juin 2020. Mr Freddy Berezyiat a demandé une modification du compte rendu qui sera prise en compte.

1- Compte de gestion du receveur 2019 - Budget Principal et Budget Assainissement

Après rapprochement des deux documents on constate que les écritures du Compte Administratif 2019 et du Compte de Gestion 2019 du Comptable du Trésor sont identiques,

Le conseil approuve le Compte de Gestion du Comptable du Trésor Public pour l'exercice 2019 dont les écritures sont identiques à celles du Compte Administratif 2019 Budget principal et Budget Assainissement

(Unanimité)

2- Compte Administratif 2019- Budget Principal et Budget Assainissement

Le Conseil Municipal,
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	
dépenses	1 974 588.21 €
recettes	2 223 265.68 €
résultat	248 677.47 €

INVESTISSEMENT	
dépenses	512 446.75 €
recettes	241 218.77€
résultat	-271 227.98 €

	résultat cloture 2018		Résultat 2019	Résultat cloture 2018
INVESTISSEMENT	-627 896.71 €		-271 227.98 €	-899 124.69 €
FONCTIONNEMENT	1 224 557.47 €		248 677.47 €	1 474 234.94 €
				575 110.25 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	
dépenses	147 539.68 €
recettes	199 788.41€
résultat	52 248.73 €

INVESTISSEMENT	
dépenses	56 390.35 €
recettes	46 229.00 €
Résultat	- 10 161.35 €

	résultat cloture 2018		Résultat 2019	Résultat cloture 2018
INVESTISSEMENT	44 365.27 €		-10 161.35 €	34 203.92 €
FONCTIONNEMENT	60 901.39 €		52 248.73 €	113 150.12 €
				147 354.04 €

(Unanimité)

3- Affectation des résultats

Le conseil municipal décide les affectations suivantes

Budget principal :

Fonctionnement recettes article 002 :	564 560.25 €
Investissement dépenses article 001 :	899 124.69 €
Investissement recettes article 1068 :	909 674.69 €

Budget assainissement :

Fonctionnement recettes article 002 :	113 150.12 €
Investissement recettes article 001 :	34 203.92 €

(Unanimité)

4- Budget Primitif 2020 – Budget principal et Budget Annexe Assainissement

Le conseil municipal vote les budgets primitifs comme suit :

Budget principal :

Section de Fonctionnement	2 741 471 €
Section d'investissement	1 534 213 €

Budget annexe assainissement :

Section de Fonctionnement	238 457 €
Section d'investissement	102 096 €

5- Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2020.
Les taux suivants sont donc reconduits :

Taxe foncière bâti :	9.86%
Taxe foncière non bâti :	32.22 %

(Unanimité)

6- Commission des impôts directs

Le conseil municipal décide de constituer la liste qui sera soumise aux services fiscaux en vue de composer la commission communale des impôts directs comme suit :

Patricia BERGERET
Marie Christine BERROT
Simon CHEVRET
Franck DUSSUD
Laurent MARTIN
Didier PEIGNE
Alain FORAY
Michel TEMPORAL
Dominique TISSIER
René GAUTHERET
Jean PORCHERET
Roland POYET
Michel TOURAINE
Alain CORRAND
Didier DEL TEDESCO
Michèle RION

Serge CARRIERE
Christian SAILLARD
Béatrice BODENAN
Marie Hélène ANDRE
Gaston BEREZYIAT
Josette CURVEUR
Christophe BOUCHER
Bernard COMTET
François BONHOMME
Christine COUTURIER
Hervé BOUVARD
Nathalie BUFFY
Françoise BILON
Philippe DUBY
Mr Jean-François RATEL
Mme Annie MARGUIN

(Unanimité)

7- Désignation d'un référent CNAS

L'action sociale vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles notamment dans les domaines du logement, de l'enfance et des loisirs ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles (loi du 2 février 2007). Les dépenses liées aux prestations sociales constituent des dépenses obligatoires.

Le CNAS est une structure qui permet d'externaliser le dispositif d'action sociale. La commune de Pont de Vaux est adhérente depuis le 1^{er} janvier 2020. Le coût de l'adhésion est de 212 € par agent.

Il convient de désigner un délégué élu pour ce dossier : Madame Françoise DELAY est désignée

(Unanimité)

8- Tarifs de la cantine

Le prix du repas au restaurant scolaire est actuellement de 3.70 € pour les primaires et 3.50 € pour les maternelles. Les parents de maternelles doivent en plus du repas régler les frais de garde ce qui revient à environ 8 € par repas.

Ce coût élevé est un problème pour les parents qui ont trouvé des solutions alternatives pour le repas de midi. Il est donc décidé de fixer le prix du repas des maternelles au même prix que les primaires soit 3.70 € et de prendre à la charge de la commune les frais de garde. Du personnel de la mairie travaillera en collaboration avec les animateurs de la garderie périscolaire afin de proposer des animations pour les élèves de primaire et de maternelle pendant le temps méridien

(Unanimité)

9- Questions diverses

• Les adjoints font chacun un compte rendu des différentes commissions

-Mr Touraine commissions education et sports : Il a été décidé de condamner l'accès aux abords du restaurant scolaire en raison de rassemblements intempestifs de jeunes qui occasionnent des nuisances pour le voisinage. Des dégradations ont été constatées sur le bâtiment de la cantine. Les identités des jeunes ont été relevées. Un courrier sera adressé aux parents Les jeunes seront contactés pour échanger avec eux et connaître leurs attentes.

Les associations sportives sont en cours de recensement. Mr Nicolas Perche établira une liste précise

Mme Delay commissions communication, environnement et social : Une lettre d'information format A3 sera distribuée dans le courant de l'été accompagnée d'une information sur la mise en place d'une mutuelle communale. L'application Panneau Pocket a été mise en place. La page Facebook est en

cours de création. Le site internet est en cours de réflexion pour une mutualisation avec les communes voisines.

Les massifs ainsi que le mobilier urbain seront recensés afin de définir les points où il serait nécessaire d'apporter des améliorations. Place du Général de Gaulle : les habitants seront contactés afin de connaître leurs attentes sur l'amélioration de la place (mobilier urbain, plantations...)

Le CCAS va mettre en place un plan de sauvegardes des personnes vulnérables

Mr Bugaud : commissions finances et Economie

La commission des finances s'est réunie pour élaborer le budget. Une réunion a été organisée avec les commerçants. Une commission signalétique sera mise en place.

Mme Parent : commission culture. Mme Parent remercie l'équipe précédente pour l'acquisition d'un orgue. Il sera démonté et transporté à Pont de Vaux puis installé e dans l'Eglise. Mr Poialen et Mr Delisle ont été rencontrés à ce sujet

Mr Pion : commission sécurité :

La sécurité en centre ville est un enjeu important. Une étude pour l'amélioration de la sécurité en centre-ville sera réalisée avec le CAUE et la DDT.

- **Sécurité du marché** : à la demande de la gendarmerie la Rue Guichelet sera fermée à la circulation les jours de marché de 9h à 12h30.
Accès des poids lourds Rue du Moulin : il est proposé d'installer un panneau amovible pour indiquer la voie sans issue afin d'empêcher les poids lourds d'accéder à la rue du moulin

La séance est levée à 22 heures.

PONT DE VAUX 9 juillet 2020

Le Maire,
Yves PAUGET

